



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe  
Conseil permanent

PC.ASRC(03).JOUR/Corr.1  
25-26 juin 2003

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

Présidence : Pays-Bas

**PREMIERE CONFERENCE ANNUELLE D'EXAMEN  
DES QUESTIONS DE SECURITE/  
Nouveau tirage rectifié\***

1. Date :

Séance plénière d'ouverture : Mercredi 25 juin 2003

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 12 h 40

Séance plénière de clôture : Jeudi 26 juin 2003

Ouverture : 15 heures

Clôture : 16 h 50

2. Présidence : M. D. Everts (Séance plénière d'ouverture)  
M. J. de Visser (Séance plénière de clôture)

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : SEANCE PLENIERE D'OUVERTURE

a) DISCOURS D'OUVERTURE DU PRESIDENT

Président (CIO.GAL/53/03/Add.5 OSCE+)

b) DISCOURS DU PRESIDENT DU FORUM POUR LA COOPERATION EN  
MATIERE DE SECURITE, M. L'AMBASSADEUR D. BODEN,  
REPRESENTANT PERMANENT DE L'ALLEMAGNE AUPRES DE  
L'OSCE

Président du Forum pour la coopération en matière de sécurité  
(PC.DEL/697/03)

---

\* Comprend des modifications aux points 1 a), 1 d) et 4 b) de l'ordre du jour.

c) DISCOURS LIMINAIRE

Sous-secrétaire d'Etat, Ministère des affaires étrangères de la Pologne  
(PC.DEL/696/03)

d) DECLARATIONS GENERALES ET DEBAT

Grèce-Union européenne (les pays candidats à l'adhésion Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie ainsi que les pays associés, la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/711/03), Fédération de Russie (PC.DEL/712/03), Etats-Unis d'Amérique, Géorgie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Moldavie et de l'Ukraine) (PC.DEL/741/03), Géorgie, Allemagne (PC.DEL/722/03), Albanie (PC.DEL/710/03), Croatie (PC.DEL/699/03), Ukraine, Suisse (PC.DEL/713/03), Turquie (PC.DEL/698/03), Norvège (PC.DEL/736/03), Moldavie (PC.DEL/737/03), France, Serbie-Monténégro, Canada (PC.DEL/754/03), Biélorussie (PC.DEL/723/03), Arménie, Italie, Présidence

Point 2 de l'ordre du jour : SEANCE 2, EN PARALLELE AVEC LES SEANCES  
DES GROUPES DE TRAVAIL A ET B

a) GROUPE DE TRAVAIL A : PREVENTION ET LUTTE CONTRE LE  
TERRORISME

b) GROUPE DE TRAVAIL B : SECURITE GLOBALE

Point 3 de l'ordre du jour : SEANCE 3, EN PARALLELE AVEC LES SEANCES  
DES GROUPES DE TRAVAIL C ET D

a) GROUPE DE TRAVAIL C : RISQUES ET DEFIS POUR LA SECURITE  
DANS LA REGION DE L'OSCE

b) GROUPE DE TRAVAIL D : PREVENTION DES CONFLITS ET GESTION  
DES CRISES

Point 4 de l'ordre du jour : SEANCE PLENIERE DE CLOTURE

a) RAPPORTS DES GROUPES DE TRAVAIL

Rapporteur du Groupe de travail A, Rapporteur du Groupe de travail B,  
Rapporteur du Groupe de travail C, Rapporteur du Groupe de travail D,  
Présidence

b) DEBAT GENERAL

Grèce-Union européenne (les pays candidats à l'adhésion Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie ainsi que les pays associés, la Bulgarie, la

Roumanie et la Turquie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/739/03), Assemblée parlementaire de l'OSCE (PA.GAL/3/03), Arménie, Japon (partenaire pour la coopération), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/752/03), Norvège (PC.DEL/760/03), Royaume-Uni (PC.DEL/745/03), Turquie (PC.DEL/742/03), Suisse, Finlande, France, Président du Forum pour la coopération en matière de sécurité, Allemagne, Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, Fédération de Russie

c) AVIS DU PRESIDENT SUR LES RECOMMANDATIONS FAITES A LA CONFERENCE

d) REMARQUES DE CLOTURE

Présidence

4. Prochaine réunion :

en 2004, à Vienne,  
Présidence : Bulgarie